Parliamentary **Assembly**
Assemblée parlementaire

Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 11397
1er octobre 2007

Réaliser la croissance économique tout en préservant la protection sociale en Europe à l'ère de la mondialisation

Avis[1]
Commission des questions sociales, de la santé et de la famille
Rapporteur: Mme Maria de BELEM ROSEIRA, Portugal, Groupe socialiste

I. Conclusions

1. Le modèle social européen se fonde sur un ensemble de valeurs communes à toute l'Europe. Ces valeurs sont la liberté, la démocratie, l'égalité et la solidarité. Elles inspirent les systèmes sociaux de tous les pays européens. Sous des formes diverses, ces systèmes ont en commun un certain nombre de caractéristiques, et ce n'est pas un hasard si tous prévoient l'intervention des pouvoirs publics pour réduire la pauvreté et l'exclusion sociale, redistribuer plus équitablement les revenus, assurer un niveau élevé de sécurité sociale et promouvoir l'égalité des chances.

2. L'Europe doit aujourd'hui faire face à de grands changements, d'ordre démographique, commercial et technologique, qui sont en train de transformer notre société et notre économie. Adapter et moderniser le modèle social sera donc un défi majeur dans les prochaines années. L'Europe devra s'attacher à accroître la flexibilité du marché du travail tout en maintenant un niveau élevé de sécurité sociale. Cet équilibre entre flexibilité et sécurité sera déterminant pour la viabilité du modèle social européen.

3. La mondialisation en soi n'a rien de neuf mais l'ampleur et le rythme du changement sont sans précédent. Le défi qui se pose à l'Europe est bien réel et elle doit impérativement le relever. Dans l'ensemble, les Européens ne sont pas totalement hostiles à la mondialisation, mais ils sont préoccupés par les perspectives économiques qui en découlent.

4. Il est urgent que les dirigeants d'Europe proposent une vision qui conjugue prospérité et protection sociale dans le nouveau contexte économique si l'on veut que les générations futures puissent conserver les valeurs que défend notre continent. Seuls l'adaptation et le changement dans la continuité pourront assurer cette démarche. Mais la diversité et les échanges qui existent dans nos pays sont source de vitalité et d'optimisme, qualités inestimables dans l'économie mondiale actuelle.

5. Cependant, dans ce nouveau contexte, l'Europe ne peut se battre uniquement sur les coûts. Des politiques sociales et de l'emploi énergiques sont essentielles pour assurer une croissance réelle et améliorer le niveau de vie. L'approche économique doit aller de pair avec une approche sociale pour que l'Europe soit plus adaptable et plus compétitive tout en donnant sa chance à chacun. C'est précisément à cela que le Conseil de l'Europe entend œuvrer : un modèle social européen qui soit moderne, innovant, viable et qui assure un fort taux d'emploi dans une société sans exclusion, fondée sur l'égalité des chances.

[1] Voir Doc. 11366 déposé par la Commission des questions économiques et du développement.

F – 67075 Strasbourg Cedex, e-mail: assembly@coe.int
tel : + 33 3 88 41 2000, fax + 33 3 88 41 2776

II. Exposé des motifs

6. La mondialisation, définie par le FMI comme l'interdépendance économique de tous les pays du monde par suite de l'augmentation du volume et de la variété des transactions internationales de biens et services et des flux internationaux de capitaux ainsi que de la diffusion inexorable de la technologie, n'a rien de nouveau dans ses principes de base.

7. La différence entre la mondialisation du début du XX^{e} siècle et celle du début du XXI^{e} siècle réside dans l'accroissement de la rapidité et du volume des échanges, associé au développement technologique (lancement de satellites de communication, Internet). De plus, la chute du Mur de Berlin et l'atténuation des divergences idéologiques ont fait basculer la majeure partie du monde dans l'économie de marché.

8. Et pourtant, l'Europe reste sceptique face aux changements issus de la mondialisation. En d'autres termes, bien que les Européens reconnaissent les bienfaits d'un avenir mondialisé, ils ne sont pas convaincus par les perspectives que celui-ci leur ouvre. Le plus souvent, ces inquiétudes se traduisent en pessimisme et en manque de confiance dans l'avenir. La réflexion qui doit nous animer est de savoir comment l'Europe peut réussir dans l'économie mondiale tout en protégeant ses valeurs et continuer à jouer son rôle en œuvrant pour un monde meilleur.

9. Le processus de mondialisation semble souvent paradoxal**.** Trop souvent, il est perçu comme une menace pour nos économies et pour le modèle social européen. Or, les nouveaux pays développés représentent de nouveaux marchés pour l'Europe. Cependant, pour tirer le meilleur parti de ces nouvelles possibilités, l'Europe doit à l'évidence renforcer sa capacité d'adaptation.

10. Par ailleurs, nombre de pays en développement ont augmenté leur croissance et réduit leur pauvreté grâce à une participation accrue au commerce et à leur attractivité pour les investissements étrangers. Ce recul de la pauvreté attribuable à la mondialisation doit néanmoins s'accompagner d'actions internationales d'aide au développement économique. Il est intéressant de constater, à cet égard, que les plus fervents partisans de la mondialisation sont souvent les pays les plus pauvres.

11. Il est clair que la croissance économique a été le principal instrument de réduction de la pauvreté dans le monde depuis trente ans. Les pays en développement, premiers concernés par les possibilités offertes par la mondialisation, ont tout intérêt à poursuivre leur croissance économique pour répondre à leurs besoins. Un pays comme la Chine, par exemple, a besoin de maintenir sa croissance pour pouvoir à terme s'attaquer à ses multiples défis sociaux.

12. Le commerce n'est cependant qu'un des instruments qui servent à améliorer la condition humaine, la liberté et le progrès social. Mais alors dans quelle mesure la mondialisation a-t-elle un impact sur l'Europe et comment ses valeurs sont-elles préservées ? La mondialisation et le boom des exportations des économies européennes qui s'est ensuivi a permis d'éviter certaines difficultés. L'Europe, en tant que source de financement et d'investissement, a la capacité de s'adapter et de diversifier ses sources de revenus.

13. On peut toutefois se demander si l'essor économique du monde en développement ne met pas en danger la prospérité européenne. Il ressort d'une enquête Eurobaromètre que le défi prioritaire qui se pose à l'Europe est l'emploi : 90 % des personnes interrogées estiment que la lutte contre le chômage de masse doit être une priorité pour l'Union européenne. Un fort taux de chômage est désormais une caractéristique structurelle de bon nombre des grandes économies d'Europe. La réglementation et le coût du travail ont atteint des niveaux tels qu'il devient difficile de licencier mais aussi d'embaucher.

14. Les exigences du système social divergent donc des impératifs des entreprises. Une solution efficace consisterait à remplacer les anciens emplois par des nouveaux et à gagner la bataille pour l'investissement. C'est dans ce domaine que l'Europe et ses marchés restrictifs de l'emploi souffre d'un sévère handicap.

15. Les modèles sociaux actuels et les systèmes de couverture sociale nécessitent d'être réformés et adaptés à l'environnement d'aujourd'hui. Il existe un petit nombre de solutions à court terme. Ainsi, certains pays s'efforcent d'encourager la fécondité (comme la France ou l'Irlande), mais cela n'est pas suffisant pour renverser la tendance générale. L'arrivée de migrants supplémentaires pourrait aussi résoudre en partie le problème, mais cette mesure ajouterait de nouvelles polémiques à celles déjà existantes autour de l'immigration.

16. Si tous les pays sont d'accord sur les objectifs à atteindre (croissance et productivité plus fortes, davantage d'innovation, moins de chômage et de pauvreté), les moyens à utiliser varient selon la taille, les capacités et les profils sociaux des pays européens ; il est vraisemblable que tous n'y parviendront pas par la même voie.

17. Sur le plan de la recherche et du développement, l'Europe perd également du terrain en terme de compétitivité et pourrait avoir des difficultés dans de nouveaux secteurs importants. Il serait nécessaire de mettre en place des incitations fiscales et de financer au niveau européen des projets de recherche et d'innovation.

18. Le rapporteur est convaincu que l'économie de demain devra reposer sur le capital humain. L'investissement dans les personnes est une garantie de résultats concrets et durables – contrairement à l'investissement « virtuel ». En termes économiques, le taux de rendement à long terme de l'investissement dans les personnes est très élevé, supérieur même à celui de l'investissement dans les infrastructures. Investir dans le capital humain est rationnel sur le plan économique. Ainsi, sur les cinq dernières années, plus de 60 % des nouveaux emplois ont été créés dans les secteurs faisant appel à une main d'œuvre hautement qualifiée.

19. D'autre part, les expériences des pays montrent qu'une politique consistant à associer des allocations de chômage généreuses et un investissement massif dans des mesures actives en faveur de l'emploi avec une activation et un suivi des chômeurs peut avoir des effets favorables.

20. Une politique active du marché du travail et la formation tout au long de la vie créent les conditions permettant aux travailleurs de passer d'un emploi à faible productivité à un emploi à plus forte productivité. Si l'on intervient dès l'apparition d'un risque de chômage en mettant en œuvre un programme de recherche active d'emploi et en garantissant une protection suffisante contre le chômage, les salariés se sentent davantage en sécurité et sont mieux à même de s'adapter aux changements causés par une restructuration.

21. Le rapporteur est persuadé qu'une protection sociale forte est parfaitement compatible avec la croissance et l'emploi. Le fait que les pays scandinaves se retrouvent régulièrement aux cinq premières places dans les enquêtes internationales sur la compétitivité en est la preuve indiscutable.

22. Dans cette perspective, il semble qu'en Europe les responsables politiques et les partenaires sociaux pourraient s'entendre sur une flexibilité qui respecte l'équilibre entre les exigences du marché et celles de la protection sociale des travailleurs (équilibre qui est au cœur du débat sur la « flexicurité »).

23. Par flexicurité, il faut entendre disposition au changement, maîtrise du changement, équilibre entre flexibilité et sécurité sur le marché du travail. Armée des compétences appropriées, la « vieille Europe » aura toutes ses chances dans la compétition mondiale. Le bon fonctionnement du marché du travail et la qualité de la vie professionnelle seront des atouts décisifs pour l'Europe innovante que nous appelons de nos vœux. La flexicurité devrait créer des situations gagnant-gagnant aussi bien pour les travailleurs que pour les entreprises.

****

Commission chargée du rapport : Commission des questions économiques et du développement

Commission saisie pour avis : Commission des questions sociales, de la santé et de la famille

Renvoi en commission : renvoi N°3151 du 25 novembre 2005

Avis approuvé par la Commission le 1er octobre 2007

Chef du Secrétariat : M. Géza Mezei

Secrétaires de la Commission : Mme Agnès Nollinger, Mme Christine Meunier